



Pages d'Histoire

Aspects de la vie à Saint-Antonin à la veille de la Révolution

par Georges JULIEN

Nos archives communales, malgré leur richesse, ne permettent pas de brosser un tableau complet et précis de la vie quotidienne à une époque donnée. Seuls les récits ou les mémoires laissés par des contemporains pourraient nous en présenter les caractéristiques essentielles, du moins en ce qui concerne le groupe social auquel aurait appartenu l'auteur. Malheureusement notre cité, de trop modeste importance, ne peut s'enorgueillir d'avoir inspiré écrivains ou mémorialistes faisant référence en la matière pour la période ici choisie.

Un livre existe pourtant, ignoré de tous, qui sommeille depuis des années dans l'ombre de rares bibliothèques publiques ou privées. Edité en 1824 par Ponthieu à Paris, il s'intitule : « Mémoires historiques de Monsieur le Chevalier de FONVIELLE de Toulouse, de l'ordre de l'Eperon d'or, secrétaire perpétuel de l'académie des ignorans » (1). La bizarrerie du titre qui semble annoncer une bouffonnerie, autant que la faible notoriété de son auteur, a sans doute contribué à ensevelir cet ouvrage sérieux dans un oubli total. Car il s'agit bien d'un livre honnête et sérieux écrit par le Chevalier de FONVIELLE au soir de sa vie, à l'âge de soixante quatre ans.

C'est dans le premier tome — le livre en compte quatre — qu'on peut lire la relation du séjour que fit à Saint-Antonin le jeune Fonvielle, de l'automne 1778 au début de l'année 1781, une dizaine d'années avant le déclenchement de la Révolution de 1789. Cette relation occupe une part importante du volume, de la page 196 à la page 268.

(1) Cet ouvrage m'a été révélé par M. Robert GARRISSON, de Chouastrac, collectionneur érudit de documents introuvables. Qu'il soit ici, remercié. On peut consulter ce livre à la Bibliothèque Municipale de Toulouse.

Enfant d'une famille de petite noblesse sans fortune, mais non pas sans relations ni hautes protections, Fonvielle avait été nommé surnuméraire au Bureau de l'administration des Domaines de Saint-Antonin. Ce poste avait été créé spécialement pour lui à la demande de Monsieur de Malartic, un ami de la famille. Il avait dix-sept ans et demi.

Noble Amable, Gabriel, Louis, François de Malartic, comte de Montricoux, était un puissant personnage. Seigneur de Montricoux dont il habitait le château, il était aussi Premier Président de la Cour des Aides et Finances de Montauban et était devenu seigneur engagiste de Saint-Antonin par arrêt du Conseil d'Etat du Roy en date du 20 février 1767. Cet arrêt, aliénant le domaine royal, transférait au nouveau seigneur les droits et prérogatives du Roi sur la ville et communauté de Saint-Antonin : droit d'aravage, de lods et de ventes, de leude plate, rentes diverses,... etc... Ainsi, après cinq siècles d'indépendance où, depuis la fin des vicomtes au XIII^e siècle, Saint-Antonin n'avait connu d'autre tutelle que celle du Roi, légère et lointaine, un joug féodal, anachronique mais bien présent et pesant, était imposé aux Saint-Antoninois qui, comble de l'oppression, se voyaient même contester le droit de pêcher librement dans l'Aveyron ! Et cela malgré l'engagement solennel du Roi Saint-Louis qui, le 26 janvier 1226, avait pris la ville et communauté sous sa protection « promettant... que la ville ne sera mise hors de sa main ni de celle de ses successeurs... » (2) ! Les protestations, procédures, présentation de mémoires, instances en appel, émeutes populaires même, seront sans effet. Onze ans après cet arrêt royal inique, Monsieur de Malartic, contre lequel la communauté poursuit un interminable procès, est toujours seigneur de Saint-Antonin où, nous dit Fonvielle, « il y tenait un homme d'affaires nommé V... (3) auquel il avait procuré successivement le greffe du baillage royal, le marteau du droit sur les cuirs, le bureau du contrôle, le bureau des hypothèques et le grenier à sel. Cet omnis-homo avait besoin d'un aide ; Monsieur de Malartic jugea que je ferais son affaire. »

Le jeune Fonvielle arrive ainsi à Saint-Antonin à l'automne 1778 et s'installe au foyer Valette où il est « nourri, éclairé, blanchi... avec cent cinquante francs de traitement par an... ». Il se révèle très vite un employé modèle sur lequel le contrôleur Valette se décharge de tout, à l'exception de la gabelle. Son travail lui procure relations et considération qui, avec l'aide du père carme Albert, confesseur des époux Valette, lui ouvriront bien des portes. Désormais le jeune employé va partager la vie des gens de

(2) Arch. Comm. AA 1 ; charte dite Diplôme de Saint-Louis.

(3) Il s'agit de Jacques Valette qui fera une longue et fructueuse carrière à Saint-Antonin même pendant et après la Révolution. Sa maison, où était le grenier à sel et dont la façade a été refaite au XIX^e, est celle qu'occupent Monsieur et Madame Vinolo, dentiste, rue Droite.

« bonne maison » de la petite cité rouergate qu'il nous présente ainsi :

« Saint-Antonin, à trois lieues de Caussade, point le plus rapproché d'une grande route (4), à sept lieues de Montauban, chef-lieu de l'Intendance et à trois lieues de Montricoux, est situé sur la rive droite de l'Aveyron, dans un vallon formant comme le fond d'un entonnoir, qu'entourent, de tous côtés, de hautes montagnes presque à pic, cultivées cependant assez généralement jusqu'au sommet, à l'aide de murailles de pierres sèches qui y retiennent suspendue le peu de terre végétale où l'on cultive avec succès des vignes assez productives. Au sommet des montagnes sont, ou des forêts qui fournissent au pays ses bois de chauffage, de charpente et de charronnage, ou des métairies qui font, à-peu-près, toute la fortune des bourgeois du lieu. Chaque famille en possède une au moins, sans cela elle irait vivre ailleurs, toute espèce d'industrie étant ignorée à Saint-Antonin (5). Dans la plaine qui entoure la ville, sont d'abord les jardins d'agrément des habitans qui en tirent tous leurs légumes ; ensuite un pré commun, d'une étendue à-peu-près égale à celle du Champ-de-Mars à Paris ; enfin des champs où l'on ne cultive que le chanvre à cause de la facilité que donnent les eaux de l'Aveyron pour en opérer le rouissage. Le pré commun est entouré d'un sentier circulaire de quelques pieds, et ce sentier est la seule promenade publique de l'été ou des beaux jours de l'hiver. Lorsqu'on y dansait, c'était à l'ombre d'un vieux orme que douze hommes ne pouvaient embrasser en joignant leurs bras étendus. (6).

« Quatre mille protestants, deux mille catholiques, en tout six mille âmes, sont la population de cette ville (7). Un pasteur prêche les premiers dans un temple sans prétention, que rien ne distingue à l'extérieur, mais dont la capacité est suffisante pour que chaque famille aisée y ait son banc et pour que le reste des communians trouve place, soit dans la nef, soit dans les immenses galeries supérieures qui le contournent (8). Un couvent de Génovéfins, dont le prieur est le curé de l'unique paroisse du lieu,

(4) Il s'agit de la route Montauban-Millau récemment construite par l'intendant L'Escalopier et qui délaissait St-Antonin. Un seul chemin carrossable permettait de la joindre : celui de Caussade par St-Cirq ; la belle route droite vers Septfonds ne sera achevée qu'au début du XIX^e. On observera que la lieue équivaut ici à 6 kms.

(5) Fonvielle semble ignorer l'importante activité de la tannerie qu'il est par ailleurs chargé de contrôler avec le marquage des cuirs.

(6) Il se trouvait alors au milieu de la Place des Tilleuls, appelée alors Esplanade du Grand Orme.

(7) Fonvielle reprend les chiffres avancés dans un mémoire produit dans le procès contre Malartic et qui sont excessifs. Le recensement effectué en l'an 6 donne 5292 habitants pour toute la commune !

(8) Il se trouvait à l'emplacement de la maison qu'habite Monsieur André Vignoles notre président.

un chapitre composé d'un nombre assez grand de chanoines, surtout de prébendés, un couvent de Capucins, un couvent de Carmes, et deux autres couvents dont l'espèce échappe encore à ma mémoire(9), composent le clergé séculier et régulier des catholiques.

« La plus parfaite harmonie régnait entre mes deux communions ; leur mélange par les mariages n'en éprouvait aucun obstacle ; les dimanches on voyait les jeunes filles arriver bras dessus, bras dessous, jusqu'au point de séparation des deux rues qui conduisent, l'une au prêche, l'autre à la paroisse, se quitter en se disant un adieu amical :

— Après vêpres, au pré commun !

— Oui, ma chère, au pré commun, après le sermon !

« C'était plus, comme on le voit que de la tolérance pour le culte protestant : la liberté dont il jouissait le mettait au niveau du catholique...

« Comme, dans ce temps-là, les protestants étaient exclus des fonctions publiques, les places de juge, de greffier, de notaire, d'huissier, les canonicats, les prébendes, les couvents de moines offraient aux catholiques des débouchés faciles pour placer leurs cadets, et nourrissaient cette incurie, ce peu d'émulation, qui faisaient passer des pères aux aînés de chaque famille une fortune médiocre, restée toujours la même de génération en génération. Les protestants au contraire, ne trouvant aucune ressource de ce genre dans le pays, allaient chercher fortune ailleurs dans le commerce, le plus souvent aux colonies (10)... Il en résultait que, généralement parlant, tous les protestants étaient riches, plusieurs même opulents, tandis que les catholiques étaient, communément, plus près du besoin que de l'aisance : s'il y avait quelques exceptions parmi ceux-ci, elles provenaient des emplois locaux qu'avaient occupés ceux qui sortaient à cet égard de la catégorie commune : on citait la directrice des postes ; M. B...; bailly du bailage royal(11) ; surtout Monsieur Sarremejane, l'un des prédécesseurs de mon patron.

« L'émigration des protestants, dès qu'ils étaient en état de se lancer dans une carrière, et l'affluence des enfants catholiques vers les prébendes, les canonicats, le froc ou les emplois, ren-

(9) Il s'agit du couvent des Cordeliers et des Cisterciennes de Coste-Jean qui, déjà, n'hébergaient plus de religieux ou de religieuses dans leurs murs. Coste-Jean avait servi de Maison d'Education pour les filles des protestants Nouveaux Convertis après 1685.

(10) Principalement les Antilles où s'étaient établis plusieurs Saint-Antoninois, tels Alauzet, Alliès, ou Perret qualifiés de « capitaines de navire marchand ». Perret se rendra acquéreur de l'abbaye et du domaine de Beaulieu.

(11) Il s'agit de Jean-François BOLE, originaire de Penne, juge royal, capitaine-chatelain, qui se rendra acquéreur du couvent de Costes-Jean sous la Révolution.

daient les jeunes gens rares, au point que, moi compris, nous étions à peine six ou sept au-dessus de la classe des artisans ; encore fallait-il compter dans ce nombre, un nommé Alauzet, seul de sa famille, et jouissant de huit à dix mille livres de rente, fortune énorme dans cette contrée, dans ce temps-là surtout. Passionné pour la chasse, il ne se plaisait qu'avec ses chevaux, ses chiens...

« On conçoit qu'ayant sous les yeux une perspective si bornée, les quatre cents demoiselles de bonne maison, dont c'était toute la ressource devaient se croire condamnées à rester filles et mourraient telles pour la plupart. Les hommes faits, les hommes mariés n'y perdaient rien...

« Point de réunions, point de fêtes, point de plaisirs en évidence. Toute la journée chacun restait chez soi : le soir, après le souper, c'est-à-dire après cinq heures, les hommes s'aggloméraient à l'estaminet où pour six liards (12), on avait le couvert, la lumière, le feu en hiver, du vin à discrétion, et de vieilles cartes pour jouer le piquet querelleur, la piquante impériale, la bavarde quadrille ou le grave mariage à quatre, jusqu'à dix heures où chacun regagnait son gîte, les femmes revenant alors de la veillée leur tricot à la main ou la quenouille sous le bras. Passé cette heure-là, tout dormait dans Saint-Antonin, excepté ceux qui avaient quelque affaire nocturne... Ceux qui se rencontraient s'évitaient avec soin ou savaient réciproquement à quoi s'en tenir s'ils se reconnaissaient.

« Une seule maison sortait de la classe commune : c'était celle de Madame B..., veuve d'un chevalier de St-Louis, où Monsieur B.. bailly royal, Monsieur de Juvenel, prieur claustral, ses chanoines les Génovéfins, un certain Alliès, riche colon rentré depuis peu dans le pays, à l'âge de quarante-sept ans, et tous les richards du lieu se rassemblaient en cercle (13). La musique, le jeu surtout remplissaient les soirées de cette société ; tout le reste de la population mâle barbotait dans les estaminets et chaque classe avait le sien.

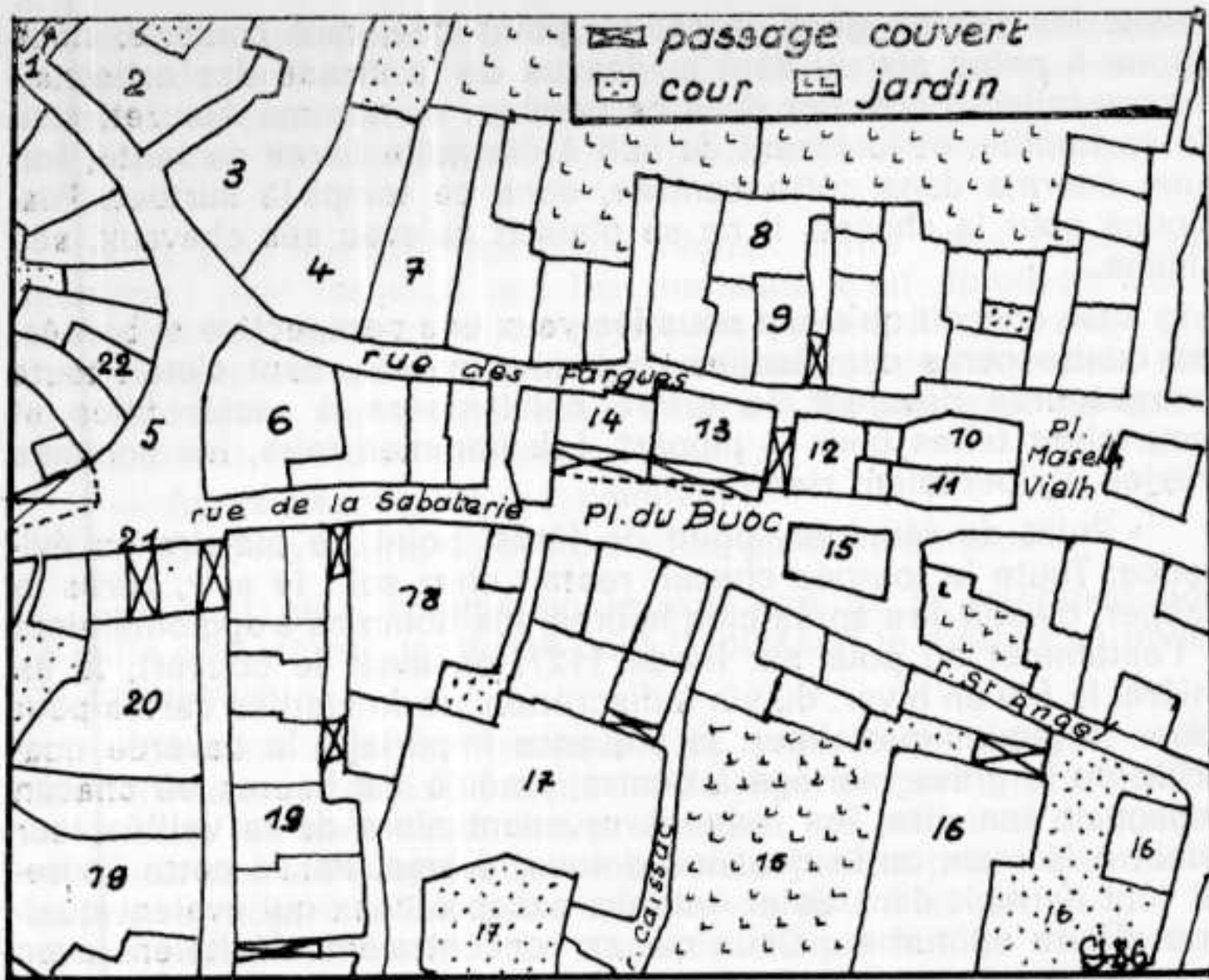
« Je dois mettre hors de ligne la maison de M. le comte de Lastic qui, sans être seigneur de Saint-Antonin, en avait, en quelque sorte, la considération et les honneurs (14). Dans les

(12) 4 Liards valaient un sou, somme dérisoire : une livre de pain blanc valait deux sous environ.

(13) Madame B..., Madame de Bénaven veuve du chevalier de St-Mary habitait la maison qu'occupe Madame Pierre Bayrou.

Monsieur de Juvenel deviendra vicaire épiscopal constitutionnel de Rodez. Monsieur Alliès ou Aliès, Thomas, habitait place de l'ancien Hôtel de Ville, une maison aujourd'hui démolie. Il devint maire sous la révolution.

(14) Claude Marie de Lastic St Jal, gendre de Henry Octavien de Lacapelle, était seigneur de Cas — Membre du bureau de l'Assemblée de Haute Guyenne, il fit obtenir d'importants subsides pour les travaux communaux.



Le centre-ville de Saint-Antonin au XVIII^e siècle
(Extrait du Plan Géométrique de 1781)

Echelle : 1/1200^e environ

1. Maison de Madame de Benaven de St-Mary (Bayrou).
2. Isaac Brugière Latour, ancien officier (Bosc, Delmas, Valade).
3. Jean Farjanel, marchand tanneur (Bandow, Noël, etc...).
4. Donnadiou, maître-menuisier (pharmacie et Fau).
5. Place de l'horloge ou du consulat.
6. Aliès Thomas, bourgeois (maison démolie).
7. Joseph Dupin de St-André, ancien officier (Bigou).
8. Joseph Lacombe, prêtre prébendé ami de Fonvielle.
9. Maison et boutique de Antoine Ricard, notaire (ex de Vassal).
10. Four communal du Mazel Vieilh. (immeuble démolie).
11. Alliès, perruquier (maison démolie).
12. Maison des dames Rivière et de Jeanneton (Golse).
13. Jean-François Berry, procureur du Roy (ancienne pharmacie).
14. Louis Pagès, marchand (ex Bonnetti).
15. Prison royale du Buoc. (démolie).
16. Couvent des chanoines Génovéfains (malrie).
17. Le comte de Lastic St-Jal.
18. Jean-Baptiste Grimal, bourgeois (Léris).
19. Casernes du Roy. (Caserne des Anglais et Allain).
20. Halle aux grains et poids public (jardin du musée).
21. Maison commune avec au rez-de-chaussée, des boutiques (musée).
22. Madamé Veuve Joseph Latreille, directrice des postes (café de la Halle).

émeutes qu'avait occasionnées l'engagement de ce domaine royal à Monsieur de Malartic, Monsieur de Lastic s'était conduit avec autant de prudence que de noblesse, et avait contribué à rétablir l'ordre plus que les arrêts des cours de justice et que les actes de l'autorité. Cependant le seigneur engagiste et lui vivaient, sinon en mésintelligence, du moins sans relations amicales, et même avec froideur, M. de Malartic imputant à M. de Lastic, seul homme titré de sa terre, les mauvaises dispositions des habitants envers leur seigneur. M. de Lastic recevait chez lui toute la société des dames B... (de Bénaven de St-Mary), mais en cérémonie, à des jours marqués, ou lorsque des gentilhommes ou des dames du voisinage venaient le visiter.

« Saint-Antonin ne s'animait un peu que lorsqu'arrivait le temps de la foire, qui s'y tenait chaque mois et qui durait trois jours, ou bien les dimanches, par la promenade au pré commun, quand la saison le permettait, ou sous les portiques de la place du Buoc, dans le cas contraire.

« Cette place du Buoc, peu spatieuse, était formée par trois faces de vieilles maisons dont l'aspect était triste : la quatrième face n'était pas plus gaie ; elle était occupée par un bâtiment isolé, presque continuellement inhabité. C'était la prison...(15).

« Du même côté, sur l'alignement de la prison, et formant l'encoignure de la rue où se prolongeait cet alignement, était la maison de Madame Veuve R...(Rivière), dont les fils, riches planteurs aux colonies, envoyaient tous les ans à leur mère et à leurs sœurs, au nombre de neuf, des cargaisons de sucre et de café, qu'une maison de Bordeaux était chargée de vendre pour leur en faire parvenir les produits...

« Attenant à leur maison et en face de la porte de la prison, était l'unique billard du pays, tenu par Alliès, perruquier de la bourgeoisie, espèce de Figaro par la gaîté, de Bridoisson par la crédulité, mais au demeurant, le plus serviable et le meilleur homme du monde...

« Mon nouveau théâtre est décrit ; tous les personnages qui vont y figurer sont dessinés, je n'ai plus alors qu'à ouvrir la scène... ».

Alors dans ce même style, alerte et distingué, l'auteur va longuement narrer les aventures qui ont animé son séjour à Saint-Antonin.

Au début, tout naturellement, il tente de s'agrèger au petit groupe de jeunes gens aisés de son âge mais, dit-il, « Je m'en

(15) Cet imposant et massif édifice, appelé aussi Tour de Connac, a été démoli au siècle dernier pour agrandir la place. On accédait au premier étage, où étaient enfermés les rares détenus, par un escalier à vis. Les grandes et hautes salles du rez de chaussée ne servaient à rien : on peut imaginer que ce bâtiment communal, par sa situation, ait pu servir de maison commune avant l'acquisition, par les consuls en 1312, de l'ancien hôtel de ville.

détachai promptement, leurs plaisirs, bornés aux soirées de l'estaminet, ne pouvaient avoir d'attraits pour moi et, le jour, il m'était impossible de leur tenir tête au billard... » Alors par l'entremise du père carme Albert, le chanoine de Beausset l'introduit dans la société des dames de Bénaven qui tiennent salon ouvert avec musique et jeu. Las, ses appointements, pourtant fortement augmentés, ne suffisent pas à faire face aux pertes d'argent répétées. Il se retire, dit-il, « sur le champ, sans m'embarrasser du qu'en-dira-t-on... »

Que faire alors pour « tuer le temps » ? Restaient les Demoiselles de Saint-Antonin qu'il voyait à la promenade et qui le « poursuivaient de leurs regards curieux ». Parmi elles, plus attirante que les autres, Jeanneton, la plus jeune des neuf sœurs R... ; Jeanneton surnommée Paradis depuis que l'intendant, frappé de sa beauté, l'avait qualifiée de Vierge du Paradis, alors qu'elle lui présentait une supplique au nom des protestants. C'est le père Albert, encore lui, qui va faciliter leur rencontre un soir d'été où l'on tirait un feu d'artifice sur la terrasse des Carmes (16). Le jeune Fonvielle présente sa tabatière à Jeanneton. Elle accepte une prise. Il est séduit. Elle est conquise. Dès lors, il passera ses soirées chez les dames R... aux grands dépit et jalousie des dames B... qu'il a quittées.

Deux clans se forment qui regroupent autour de la maison B..., les chanoines et les hommes mariés d'une part ; les prébendés et les jeunes gens autour de la maisons R... d'autre part ; chanoines et prébendés s'opposant durement pour une obscure affaire de prébendes mal réparties. Alors « Saint-Antonin sortit comme par enchantement de sa léthargie, dès que deux passions opposées y eurent créé deux partis qui ne cherchaient qu'à s'entre-déchirer. Pour se braver réciproquement, c'étaient chaque jour de nouvelles fêtes ; tous les traiteurs de la ville étaient en mouvement... ». C'est à l'issue d'un charivari monté par le clan des prébendés afin de perturber le banquet qu'offraient les chanoines à leurs partisans, que se produira le premier incident d'une série qui conduira notre héros en prison, la prison du Buoc. Il y restera quarante-cinq jours, choyé de ses partisans et admiré par Jeanneton qui se tient chaque jour à sa fenêtre, vis à vis de celle du prisonnier. Il est là, chez lui, accueillant en toute liberté ses amis, recevant avec morgue le juge Bole ou le procureur Berry et ne consentira à vider les lieux qu'après les visites conciliatrices de Monsieur de Lastic et de Messieurs de Rodez et de Cahors, les évêques, venus assister au baptême d'un nouveau-né dans la famille de Lastic.

(16) Elle s'étendait à l'emplacement de la gendarmerie et du temple actuels. Le feu d'artifice était alors très à la mode et tout y était prétexte comme la naissance d'un enfant chez de Lastic. A la mode aussi, le cirque, qui était installé au pré commun.

Peu de temps après, la mort de son père le contraindra à quitter définitivement Saint-Antonin. Il gardera de son séjour ce souvenir voilé qu'il rapporte dans ses mémoires, n'ayant vu, en somme, que la blanche écume de la société saint-antoninoise de ce temps. Il n'a pas vu, et ne pouvait voir à cause de son jeune âge et de sa position, que la molle léthargie de cette ville n'était pas douce au plus grand nombre, les petits artisans, brassiers et journaliers que le manque d'ouvrage et l'inclémence des saisons condamnent trop souvent à la misère. Triste situation que déplorent régulièrement les magistrats municipaux dans leurs emphatiques demandes de secours aux autorités supérieures, tel le maire Guillaume Lacombe s'écriant le 6 janvier 1789 : « L'humanité souffrante, oui messieurs, le nombre des pauvres mendiants s'est infiniment accru... Il est encore d'autres nécessiteux qui n'ont jamais demandé d'aumône et qui, dans ce temps de détresse, quoique possesseurs d'un petit bien, ne trouvent rien à emprunter ni à vendre pour subsister... Il est important de trouver du travail... » (Arch. Com. BB 26, F° 69)

Car le travail manque, en général, dans cette cité en déclin ; déclin économique dû à l'émigration des protestants, définitive ou temporaire, qu'a déclenchée la révocation de l'Edit de Nantes et qu'entretiennent les mesures discriminatoires prises à leur encontre et encore en vigueur ; déclin accentué par le manque d'ambition de la bourgeoisie catholique ; déclin aggravé enfin, depuis peu, par la construction de grandes routes modernes qui, délaissant Saint-Antonin, l'ont privée des grands courants commerciaux traditionnels dont elle avait bénéficié depuis le XII^e siècle. C'est là aux yeux des magistrats municipaux, la cause première, et la même plainte revient, comme un leitmotiv, dans les procès-verbaux de leurs délibérations :

— 1779 : Pour redonner à cette communauté l'activité du commerce qui est totalement perdu dans cette ville », on demande à l'Assemblée de Haute-Guyenne les crédits nécessaires à la construction de la route de Najac. (Arch. Com. BB 22, F° 427)

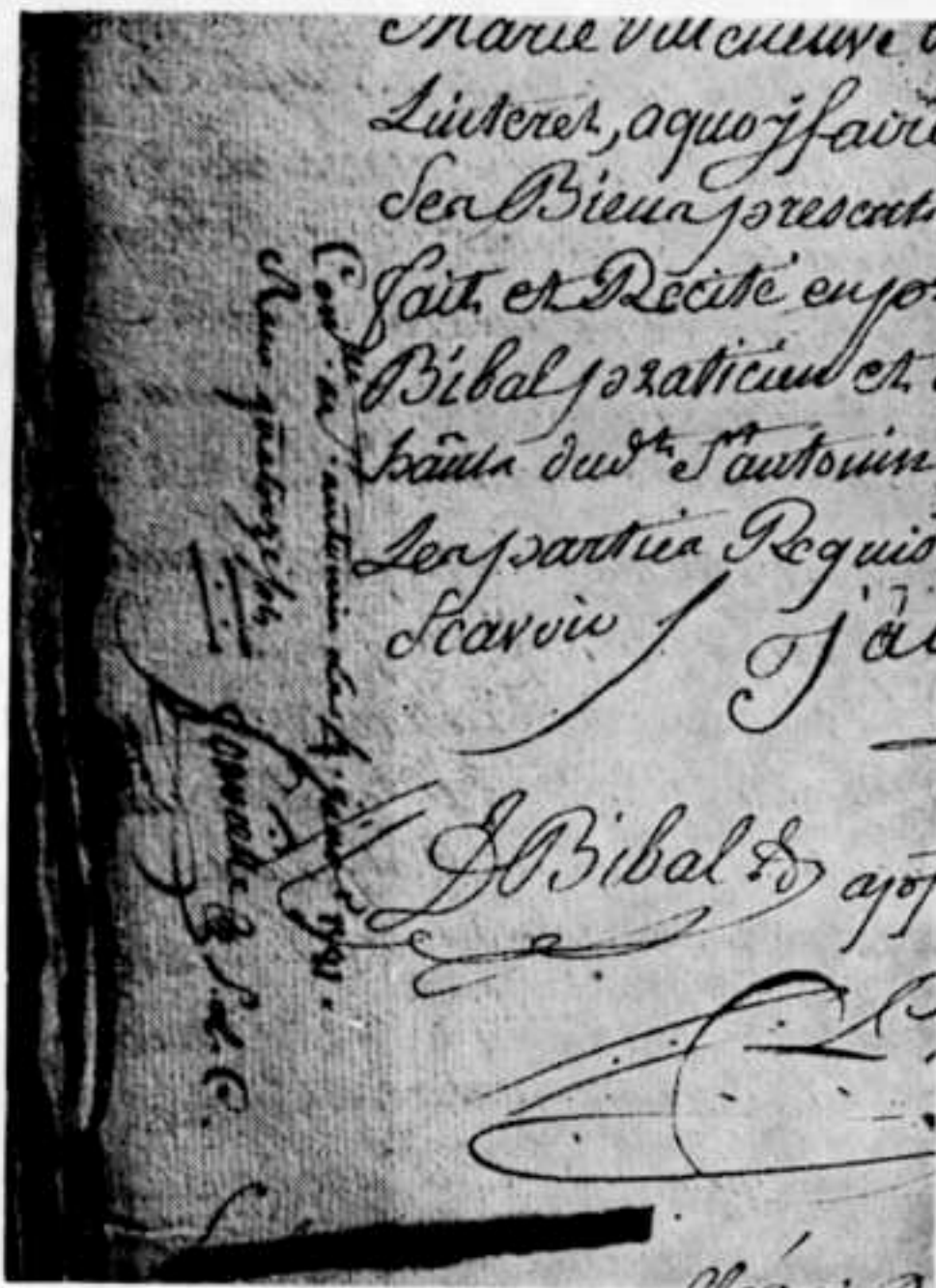
— 1780 : on se plaint que « le commerce languit dans cette ville par le défaut de communication aisée avec Caussade et Montauban » où passe la grande route royale. Et l'on demande la construction de la route Saint-Antonin - Septfonds (BB 22, F° 450)

— 1785 : cette ville qui, privée de la communication à la grande route, est comme isolée, et languit dans l'inaction malgré l'activité et le génie de ses habitants... »

Non, Fonvielle ne pouvait voir la misère du peuple dont il ne parle jamais sinon dans ce paragraphe où, volant à ses rendez-vous d'amoureux, il nous apprend, en passant, que la langue usuelle des Saint-Antoninois était l'occitan :

« Mes courses rapides me firent surnommer dans le pays **la vapeur. Aïci vapour !** Voici la vapeur ! » criaient, en me voyant

venir, les groupes de femmes assises dans la rue pour coudre ou tricoter en plein air. J'arrivais à elles au galop (il y a loin, pour Saint-Antonin, des capucins à la place du Buoc), et, voyant mon chemin barré par ces rassemblements femelles, je prenais mon élan et je les franchissais au bruit des cris de leur joyeux effroi. Rencontrais-je une chèvre, un de ces animaux domestiques qu'on y laisse errer dans les rues ? Je ne m'amusais pas à le contourner pour laisser son passage libre, je le franchissais, et je continuais à courir ou plutôt à voler où mon cœur m'appelait. »



La signature de Fonvielle en marge d'un acte notarié.

(On remarquera les traits parallèles encadrant des points où certains voient un indice d'appartenance à la franc-maçonnerie).